

Analyse comptes de l'amicale 4 Gn

Analyse afin de ne pas augmenter la cotisation annuelle dans le futur (mais en 2020 = 12,00 €). **Fait**

Toutefois et afin de limiter les pertes, nous avons mis la cotisation 2020 à 12,00 € (**2,00 € X 250 membres = 500,00 € de plus**) et plus tard si nécessaire à 15,00 € (**5,00 € X 250 membres = 1250,00 €**) et/ou suivant les statuts, appliquer l'index.

Garder la même qualité des activités mais sans frais supplémentaire. **A suivre**

La Défense va-t-elle nous soutenir encore longtemps (CARS = SUPPRIME et le MESS (civil = PRIX) = encore combien de temps ? et la disponibilité des salles SANS paiement encore combien de temps ?).

Le but de l'Amicale est d'organiser des réunions d'anciens et d'amis (Statut un ESPRIT DE CAMARADERIE) donc frais minimum le but principal étant des retrouvailles. **But maintenu pour le momemnt**

Les anciens commencent à partir et qui va reprendre les tâches. **???**

Jean-Marie DUPRE= principalement la tombola = **+/- 600,00 €** (recherche de prix dans les commerces, qui reprendra la tâche ?????).

Il ne faut pas attendre d'être devant les faits pour prendre les actions nécessaires.

Les comptes de l'amicale sont toujours positifs mais pour combien de temps encore. **L'avenir nous le dira**

Les frais supplémentaires depuis +/- 2 ans = CAR pour le voyage de la mémoire et maintenir le prix du voyage à 25,00 € par/Pers = perte pour l'amicale **+/- 600,00 €**. **Nous arrivons à moins**

Les 35 ans de l'amicale en 2019 (Prix de l'activité = gerbes etc....). **activité en boni**

Les voyages de la mémoire dans le futur, les prix pourraient être très différents (?) (repas et les entrées des musées, etc...).

<u>Dépenses/entrées</u>	<u>Proposition n° 1</u>	<u>Proposition n°2</u>	<u>Proposition n°3</u>	<u>Remarques</u>
<h1>L'AG</h1>				
<p>Bénéfice total de L'AG Un bénéfice de 23,74 €</p>	<p>Pas de changement, mais pour combien de temps.. Un bénéfice de 23,74 €. (avec la vente des vins)</p>	<p>Même que la proposition n° 1 mais sans la vente des vins. Le bénéfice de 23,74 € moins la vente des vins 278,00 € Cela peut vite représenter 23,74 € moins 278,00 € = <u>UNE PERTE de 254,26 €.</u> (Nous ne savons pas pendant combien de temps, nous pourrions encore vendre notre vin au mess).</p>	<p>Même principe que la proposition n° 2 mais récupération : Boissons pour le personnel du ménage = 17,50 € Déplacement = 59,40 € PERTE de 254,26 € moins 17,50 € moins 59,40 € = <u>UNE PERTE de 177,36 €.</u></p>	<p>Le prix du repas à 15,00 € par Pers est très raisonnable. Toutefois, nous pouvons limiter les pertes en mettant le prix du repas à 17,50 € (la différence = 2,50 € X 115 Pers = 287,50 € de ce fait, nous aurons un bénéfice même si nous ne pouvons plus bénéficier de la vente des vins. Nous pouvons continuer de mettre une boisson au personnel de la cuisine.</p>
<p>Offrir un verre au personnel de la cuisine pour les services rendus Pour l'AG = 17,50 € Pour la Ste-Barbe = 24,10 € Total = 41,60 € (boissons) Une dépense de 41,60 €/an au minimum</p>	<p>Pas de changement toujours offrir le verre pour les services rendus. Une dépense de 41,60 €/an au minimum</p>	<p>Ne plus offrir le verre pour les services rendus. Le personnel fait simplement son travail.</p>	<p>La proposition sera analysée si la DEFENSE passe au principe de <u>la cuisine gérée par des civiles.</u></p>	<p>La proposition n° 2 est la plus avantageuse, toutefois il ne faut pas changer les us et coutumes de l'Amicale. Ne pas tomber dans l'excès des restrictions. Il y a d'autres solutions.</p>

<p>Prix du repas pendant l'AG avec droit de bouchon au prix de : 15,00 €/Pers 115 Pers inscrites</p>	Pas de changement, difficile de faire moins cher pour le repas donc 15,00 €/Pers.	Demander d'avoir un repas plus onéreux. Pourquoi ??	La proposition sera analysée si la DEFENSE passe au principe de <u>la cuisine gérée par des civiles.</u> (voir les changements de prix et de la qualité).	L'AG est obligatoire une fois par an et le rapport qualité/prix est raisonnable. Si <u>besoin</u> , nous pourrions mettre le prix du repas à 17,50 € et même à 20,00 € .
<h2>La Sainte - Barbe</h2>				
<p>Prix du repas pendant la Ste-Barbe avec droit de bouchon au prix de 23,00 €/Pers 156 Pers inscrites</p>	Pas de changement pour le repas donc 23,00 €/Pers. Ce n'est pas l'Amicale qui intervient dans le prix mais bien les membres. Pas d'impact financier pour l'Amicale en ce qui concerne le repas.	Demander d'avoir un repas comme pour l'AG à 15,00 € avec droit de bouchon. Voir si la différence des repas (AG et Ste-Barbe) vaut bien les 08,00 €. Pas d'impact financier pour l'Amicale.	La proposition sera analysée si la DEFENSE passe au principe de <u>la cuisine gérée par des civiles.</u> (voir les changements de prix et de la qualité).	En fonction de l'évolution de la gestion du mess, nous devons peut-être nous diriger vers un restaurant autre que celui de la DEFENSE. Voir le principe du Grill à Ben Ahin et les possibilités.
<p>Fleurs pour les noces d'Or = 105,00 €</p>	Pas de changement (noces d'Or, d'Orchidée, de Diamant) = 105,00 €.	Il y a peut-être la possibilité d'acheter des bouquets de fleurs moins chers et peut-être plus jolis (?)	Pas d'autre proposition pour le moment.	Ne pas changer les us et coutumes de l'Amicale
<p>La Ste-Barbe Un bénéfice de 329,35 € en tenant compte de la <u>TOMBOLA et vente des VINS</u></p>	Pas de changement, mais pour combien de temps.. Un bénéfice de 329,35 € (avec tombola et vente des vins). Peut-être encore plus de billets lors de la tombola (?)	Même que la proposition n° 1 mais <u>sans tombola et sans les vins.</u> Le bénéfice de 329,35 € et ce avec 600,00 € de tombola et 555,50 € de vins. Cela peut vite devenir 329,35 € moins 600,00 €	Même principe que la proposition n° 2 mais récupération : Principe de l'apéro comme l'AG = 41,18 € ald 244,17 € = bénéfice de 202,99 € Pas de boisson pour le personnel du ménage = un	Nous pouvons être rapidement dans une situation de PERTE. Qui reprendra un jour la tombola (à la place de Jean-Marie D ?) et pendant combien de temps les magasins vont-ils nous donner

		moins 555,50 € = <u>UNE PERTE de 826,15 €</u>	bénéfice de 24,10 € Mettre le prix du repas à 25,00 € ald 23,00 € X 156 Pers = un bénéfice de 312,00 € Fleurs aux monuments = limitation au monument du génie = 40,00 € ald de 150,00 € = un bénéfice de 110,00 € Pas d'eau de villée + frais de déplacement = 65,85 € + 14,00 € = un bénéfice de 79,85 € Plus de fleurs pour les dames = un bénéfice de 72,00 €. Dans ces limitations Proposition N° 2 = 826,15 € (Ste-Barbe sans tombola ni vente de vin) moins 800,94 € de limitations = <u>UNE PERTE de 25,21 €</u>	des lots. Pendant combien de temps pourrons nous avoir les bénéfices sur les vins. La proposition n° 3 est une proposition viable, mais nous ne devons pas nécessairement exploiter toutes les restrictions. Pour le moment, c'est la proposition n° 1 qui semble la plus intéressante et la plus conviviale pour les principes de l'Amicale.
Les fleurs pour les dames = <u>72,00 €.</u>	Pas de changement = <u>72,00 €</u>	Voir s'il n'y a pas d'autres possibilités.		Respectons les us et coutumes de l'Amicale. Il y a d'autres restrictions possibles, si nécessaire.
Les étains pour les noces d'Or = <u>124,03 €.</u> ATTENTION: Cette somme représente les étains pour les noces 2018 et 7 plaques pour les noces pour les années futures.	Pas de changement = <u>124,03 €</u>	Voir s'il n'y a pas d'autres possibilités.		Respectons les us et coutumes de l'Amicale. Il y a d'autres restrictions possibles, si nécessaire.
Divers				

<p>Le ST = +/- 600,00 € par an.</p>	<p>Pas de changement donc +/- 600,00 € par an.</p>	<p>Ne plus distribuer 4 ST par an mais 3 ST = Un gain de +/- 150,00 € par an.</p>	<p>Essayer de motiver les membres pour qu'ils utilisent l'internet pour consulter le ST</p>	<p>La proposition n° 1 reste la plus conviviale, même si cela coûte 600,00 € par an. et plus sollicitée. Dans le futur, il faut s'attendre que la DEFENSE nous fasse payer les frais de port du ST (?). Analyse des listes de distribution du ST lors d'un CA</p>
<p>Une Tune pour le passé</p>	<p>Il n'y a plus d'argent.</p>	<p>Il n'y a plus d'argent.</p>	<p>Il n'y a plus d'argent.</p>	<p>Voir les décisions du CA et les propositions éventuelles.</p>
<p>Vente des souvenirs (boutique de l'Amicale) Ventes en 2018 : = 765,50 € Achats: 643,47 € Bénéfices = 122,03 € en 2018 <u>Nous avons des souvenirs pour : 1379,52 €</u></p>	<p><u>Nous avons des souvenirs pour : 1379,52 €</u> Il faut vendre et acheter d'autres souvenirs.</p>	<p><u>Nous avons des souvenirs pour : 1379,52 €</u> Il faut vendre et acheter d'autres souvenirs.</p>	<p><u>Nous avons des souvenirs pour : 1379,52 €</u> Il faut vendre et acheter d'autres souvenirs.</p>	<p>Il faut vendre et acheter d'autres souvenirs. Il faut profiter des occasions pour vendre des souvenirs. Exemples : - AG. - Beau vélo de RAVEL (juillet 2019). - Site internet.</p>

<p>La journée de la filière des métiers du génie. <u>Perte de 555,00 €.</u></p>	<p>Principalement les frais du car + les fleurs. <u>Perte de 555,00 €</u> <u>Pour combien de personnes ???</u> <u>La durée du voyage</u></p>	<p>Voir l'évolution de la situation et les décisions du CA.</p>	<p>Voir l'évolution de la situation et les décisions du CA.</p>	<p>Voir l'évolution de la situation et les décisions du CA.</p>
<p>Frais de secrétariat <u>= 156,75 €</u></p>	<p>Les frais de secrétariat pour 2018 sont de <u>156,75 €.</u> Ils sont prévus dans le ROI et sont gérés en bon père de famille.</p>	<p>Les frais de secrétariat pour 2018 sont de <u>156,75 €.</u> Ils sont prévus dans le ROI et sont gérés en bon père de famille.</p>	<p>Les frais de secrétariat pour 2018 sont de <u>156,75 €.</u> Ils sont prévus dans le ROI et sont gérés en bon père de famille.</p>	<p>Les frais de secrétariat pour 2018 sont de <u>156,75 €.</u> Ils sont prévus dans le ROI et sont gérés en bon père de famille.</p>
<p>Interventions statutaires = <u>751,53 € pour 2018.</u></p>	<p>Les interventions sont prévues dans le ROI et la gestion est très difficile. Et en fonction des aléas et de l'évolution du temps et de la vie <u>751,53 € pour 2018</u></p>	<p>Evolution des années et coûts de la vie.</p>	<p>Evolution des années et coûts de la vie.</p>	<p>Les frais vont augmenter avec les coûts de la vie.</p>
<p>Cotisations extérieures <u>= 67,00 € en 2018</u></p>	<p>Un prêté pour un rendu. Les autres amicales cotisent pour l'Amicale du 4 Gn.</p>	<p>Un prêté pour un rendu. Les autres amicales cotisent pour l'Amicale du 4 Gn.</p>	<p>Un prêté pour un rendu. Les autres amicales cotisent pour l'Amicale du 4 Gn.</p>	<p>Les autres amicales ont une cotisation plus élevées (???). Retour 40,00 € donc perte de 27,00 € pour notre amicale. Restons conviviale.</p>
<p>Frais porte-drapeau <u>Le porte-drapeau se déplace sur décision du CA</u></p>	<p>Sur décision du CA le porte-drapeau se déplace pour les cérémonies officielles et lors des funérailles. Les repas et les frais de déplacement lui sont remboursés.</p>	<p>Une variable selon les années</p>	<p>Une variable selon les années</p>	<p><u>Nous devons garder le devoir de la mémoire.</u></p>

	<p>Pour 2018 = 128,09 € (dépenses NON-STATUTAIRES) Une variable selon les années</p>			
<p>Frais de représentation pour les membres du CA Il est prévu dans les statuts de rembourser les membres des frais occasionnés lors des cérémonies officielles.</p>	<p>Pour le moment, hormis le porte-drapeau, les membres du CA ne sollicitent pas les frais occasionnés lors des cérémonies</p>	<p>Pour le moment, hormis le porte-drapeau, les membres du CA ne sollicitent pas les frais occasionnés lors des cérémonies</p>	<p>Pour le moment, hormis le porte-drapeau, les membres du CA ne sollicitent pas les frais occasionnés lors des cérémonies</p>	<p>Il faut savoir que ces frais pourraient s'élever à +/- 150,00 €/an</p>